

Benôit, marchand général qui ouvre son commerce à Crysler en 1904, ou le magasin Mousseau à Tilbury-Nord sont d'autres exemples. À Windsor, Jules Robinet exploite une grande épicerie et un magasin de vins, alors qu'en 1900 le magasin Payette et Godin ouvre ses portes à Pembroke.



Scierie à Field.

À Penetanguishene, Peter Payette crée, vers 1880, une fonderie pour fabriquer de l'équipement de scieries, tandis qu'Olivier Bissonnette ouvre une manufacture de tuyaux d'orgue à la fin du XIX^e siècle. Mentionnons aussi Félix Routier, qui exploite une fonderie à Vankleek Hill de 1870 à 1884, et John Deschamps qui, vers 1907, exploite une scierie à Field. Des dizaines d'entreprises semblables existent ailleurs. Par exemple, il existe de nombreuses boutiques comme celles des fabricants de bardeaux ou des ferblantiers. Il y a aussi plusieurs forges dans Glengarry, comme celles des forgerons Bourbonnais, Hamelin et Séguin.

La plus grande entreprise canadienne-française, avant 1910, est sans doute l'Union Saint-Joseph, fondée en 1863. Elle existe toujours sous le nom d'Union du Canada. Au départ,

elle est une société de bienfaisance, dans la paroisse de la cathédrale Notre-Dame d'Ottawa, qui procure à ses membres une sorte d'assurance en cas de maladie ou de décès. Mais des sentiments patriotiques et religieux l'animent aussi. L'Union est très active dans l'organisation du Congrès de fondation de l'Association canadienne-française d'éducation d'Ontario (ACFEO). En 1908, l'Union Saint-Joseph compte 23 000 membres. Elle est donc un cas de réussite économique en Ontario français.

Il n'y a pas d'exemples de grandes fortunes accumulées par des chefs d'entreprise canadienne-française avant 1910, ce qui n'est pas étonnant, puisqu'une situation semblable existe même au Québec où la majorité est canadienne-française et défavorisée sur le plan économique.

On peut dire qu'en 1910 les bases économiques de l'Ontario français sont faibles. Cette population est à moitié rurale et gère de petites propriétés. Les personnes exerçant des professions ne sont pas nombreuses et la bourgeoisie d'affaires ne franchit guère les rangs inférieurs du système économique canadien. La plupart des Canadiennes françaises et des Canadiens français font partie de la classe rurale ou du prolétariat ouvrier.

L'inégalité des sexes en Ontario français

En 1910, les femmes n'ont pas encore le droit de vote au Canada. Leurs activités se limitent généralement au foyer et aux besoins de la vie familiale. Les femmes travaillant en dehors de la maison familiale sont peu nombreuses. En fait, leur accès au monde du travail, aux métiers et aux professions se heurte à bien des obstacles. En outre, peu de jeunes filles poursuivent des études universitaires. Il leur faut surmonter des habitudes et des préjugés tenaces. Au Congrès de 1910, par exemple, la longue liste de 1 245 délégués ne comprend que des hommes.

Les seules institutions où les femmes accèdent à des postes d'autorité sont les communautés religieuses. Dans ces communautés, certaines femmes occupent des postes de direction, gèrent de grandes institutions, comme des hôpitaux, orientent la carrière de centaines de personnes, administrent de gros budgets et fondent des écoles et des hôpitaux. Dans cette perspective, la vie religieuse n'est pas nécessairement un retrait, mais peut devenir une sorte de libération. C'est une première forme de libération de la femme.

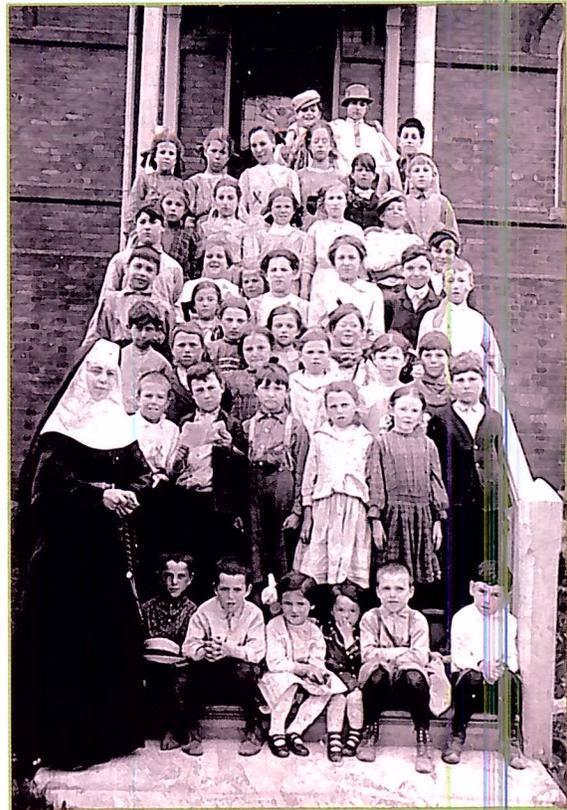
La place des femmes est aussi très importante dans le domaine de l'enseignement. À cette époque, elles sont majoritaires dans ce milieu. Ce travail, souvent mal payé, effectué dans des conditions difficiles, est mal reconnu à l'époque. On peut en dire autant de la profession d'infirmière.

La place du clergé

L'évêque d'Ottawa, Joseph-Thomas Duhamel (1874-1909), poursuit les mêmes objectifs que son prédécesseur M^{re} Guigues. Il encourage la colonisation dans l'Est ontarien. Durant son épiscopat, une trentaine de paroisses francophones et de paroisses bilingues sont fondées, et il poursuit sa politique d'implanter plusieurs communautés religieuses à Ottawa. La présence religieuse se manifeste de manières différentes : activités religieuses ou de dévotion, clubs sociaux, sportifs ou culturels, mouvements de bienfaisance, organismes patriotiques, formes d'animation sociale, etc.

L'influence cléricale se manifeste aussi dans les activités des communautés religieuses et dans celles de divers organismes, dont l'Action catholique. Dès leur arrivée en 1884, les Dominicains prennent la direction de la paroisse Saint-Jean-Baptiste. En 1900, ils fondent le Collège des Dominicains à Ottawa. Les Capucins, quant à eux, arrivent en 1890 et se font connaître grâce à la notoriété d'Alexis de Barbezieux, auteur, en 1897, du livre *Histoire de la Province ecclésiastique d'Ottawa et de la colonisation de la Vallée de l'Ottawa*. Les Montfortains, quant à eux, s'établissent en 1887 et dirigent deux paroisses, soit celles de Cyrville et de Vanier. Quant aux Filles de la Sagesse, elles s'installent à Vanier en 1891, avant d'aller fonder des pensionnats à Sturgeon Falls, en 1904, et à Lefavre, en 1907. Ottawa accueille aussi d'autres petites communautés.

L'Université d'Ottawa exerce une influence sur la région. Détenant depuis 1866 une charte universitaire, cette université bilingue est contrainte, en 1874, de n'enseigner qu'en anglais. La grande figure universitaire de cette période est l'oblat Henri Tabaret (1828-1886), recteur de l'université de 1867 à 1874 et de 1877 à 1886. L'Université d'Ottawa redevient bilingue en 1901 et prend un caractère français. Mais les Oblats sont aussi actifs dans plusieurs paroisses d'Ottawa, comme les paroisses



Une classe sur les marches de l'escalier du Couvent, Tecumseh, 1910.

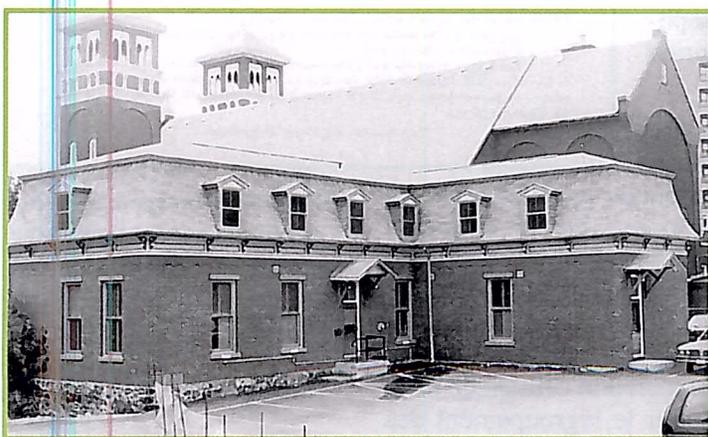
Sacré-Cœur et Sainte-Famille, en plus de diriger le Juniorat du Sacré-Cœur. Depuis 1865, les Oblats dirigent la paroisse Sainte-Anne de Mattawa et s'intéressent à la colonisation du Témiscamingue. Ils s'occupent également des missions de la baie James et du Canada septentrional. Les pères Charles Charlebois, Émile David et Louis Le Jeune prennent une part active au congrès de 1910.



Juniorat du Sacré-Cœur,
Ottawa.

Les communautés religieuses jouent un rôle important dans le domaine de l'éducation. Les Sœurs Grises de la Croix enseignent à beaucoup d'endroits et s'occupent de pensionnats, dont le Couvent Notre-Dame à Ottawa, d'hospices et d'autres fondations. Elles font la classe dans toutes les écoles d'Ottawa et dans la majorité des écoles de l'Est ontarien. Avant 1910, elles enseignent à Embrun, à Orléans, à Hawkesbury, à Casselman, à Rockland, à Sudbury, à Bourget, à Chelmsford et à L'Orignal.

Les religieuses jouent également un rôle important dans le domaine de la santé. Les Sœurs Grises de la Croix dirigent l'Hôpital général d'Ottawa depuis son ouverture en 1845 et en ouvrent d'autres à Mattawa (1878), à Pembroke (1878), à Sudbury (1896) et à Sault-Sainte-Marie (1898). Les Sœurs de la Miséricorde ouvrent l'Hôpital Sainte-Marie ainsi qu'une crèche à Ottawa, en 1900, tandis que les Religieuses hospitalières de Saint-Joseph ouvrent l'Hôpital Hôtel-Dieu à Windsor en 1889.



Presbytère de la paroisse Sainte-Anne-des-Pins, Sudbury.

Dans le Nord, les Jésuites ont la responsabilité des missions des Grands Lacs à l'île Manitouline, à Sault-Sainte-Marie et à Fort William, mais ils s'occupent aussi des régions de colonisation. Depuis la mission de Sainte-Anne-des-Pins, créée en 1883 à Sudbury, ils fondent de nombreuses paroisses le long du chemin de fer (North Bay, Chapleau, Massey, Chelmsford et autres) et ouvrent des écoles, la première étant celle de Sudbury en 1884. Leur projet de collège classique est discuté dans la première décennie du xx^e siècle.

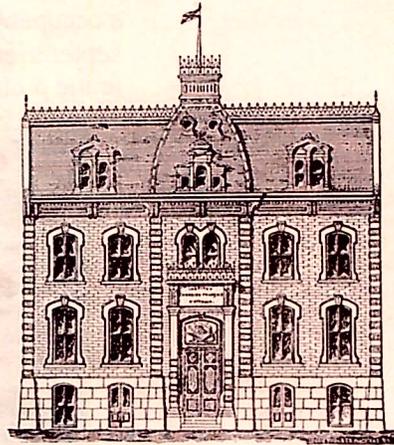
L'élite laïque

L'élite laïque d'Ottawa se recrute parmi les gens de professions, les propriétaires d'entreprise, le personnel enseignant ou ceux qui travaillent en traduction et les fonctionnaires. Grâce à eux, Ottawa devient la capitale culturelle de l'Ontario français. Le grand nombre de journaux et la vie artistique florissante, notamment en littérature, confirment ce statut.

L'autorité de cette communauté franco-ontarienne appartient à une petite élite, professionnelle et cléricale, basée surtout à Ottawa, qui a le sentiment d'appartenir au Canada français. Elle se définit comme une idéologie ultramontaine unissant la langue française et la religion catholique dans un même creuset. L'élaboration de cette identité culturelle, qui s'appuie sur un réseau d'institutions autonomes, assure la cohésion culturelle de la communauté canadienne-française, augmentant ainsi son sentiment de former un groupe culturel distinct.

En plus des paroisses et des écoles, il existe aussi d'autres institutions. À Ottawa, la mieux connue et la plus fréquentée des institutions culturelles, c'est l'Institut canadien-français. Cet organisme regroupe l'élite intellectuelle et littéraire. Ce lieu de rencontre possède une bibliothèque. Ses activités sont nombreuses : cours, conférences, concerts et spectacles, et sa contribution à la vie culturelle d'Ottawa, avant 1910, est immense. D'ailleurs, en 1877, l'Institut organise son 25^e anniversaire qui prend la forme d'une convention littéraire, la première au Canada. Elle attire un grand nombre d'auteurs, dont plusieurs d'Ottawa; par exemple, Joseph Tassé, Benjamin Sulte, L.-O. David, Joseph-Charles Taché, Stanislas Drapeau et l'abbé Cyprien Tanguay.

En ce qui concerne les laïcs, on trouve aussi des mouvements catholiques. Après 1904, divers groupes d'action catholique s'organisent, par exemple au sein des jeunes ouvriers (Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC)), des élèves (Jeunesse étudiante chrétienne (JEC)), des universitaires (Action catholique universitaire (ACU)), de la main-d'œuvre (Action catholique ouvrière (ACO)), des enfants (Action catholique des enfants (ACE)) et d'autres groupes. Au début du xx^e siècle, les mouvements d'action catholique s'implantent dans plusieurs paroisses, telle l'Association catholique de la jeunesse canadienne (ACJC) qui visait à « opérer le regroupement des jeunes Canadiens français et à les préparer à une vie efficacement



Institut Canadien-Français d'Ottawa.

Le Comité de Construction de l'Institut a organisé une
Grande Soirée Musicale et Dramatique,
la première qui sera donnée dans le nouvel édifice, rue York.

MARDI, LE 19 JUIN COURANT.

Les travaux, quoique très avancés ne seront pas cependant complétés avant le mois de Septembre prochain, et alors, aura lieu l'inauguration officielle de la grande salle publique.

Pour mettre cette salle dans l'état avancé où elle se trouve actuellement de façon à l'utiliser pour la fête

St. JEAN-BAPTISTE,

le comité a fait des dépenses très fortes et il compte sur le patriotisme national, si vivaces à Ottawa, pour l'aider à faire honneur à ses engagements et mener à bonne fin l'œuvre patriotique commencée il y a trois ans.

Si tous ceux qui le peuvent font leur devoir, en se rendant en foule à cette soirée, ils assureront par là-même le succès de l'œuvre.

La salle peut contenir, parfaitement à l'aise, au moins douze cents personnes, et, de toutes les parties, il y a une vue excellente de la Scène. Deux artistes Italiens fort habiles préparent, depuis trois semaines, les draperies et les conlisses de la Scène qui sont magnifiques.

L'Orchestre de l'Institut, sous la direction de M. Louis Dauray, fera son début à cette soirée.

La partie musicale de la soirée sera splendide et le discours sera prononcé par M. Joseph Tassé, le Président du comité.

Une charmante comédie, d'un genre tout à fait nouveau à Ottawa (comédie de caractère) intitulée: "Monsieur Musard" a été montée avec soin pour l'occasion et les amateurs chargés de personifier ce caractère, feront passer un joyeux quart d'heure à l'auditoire.

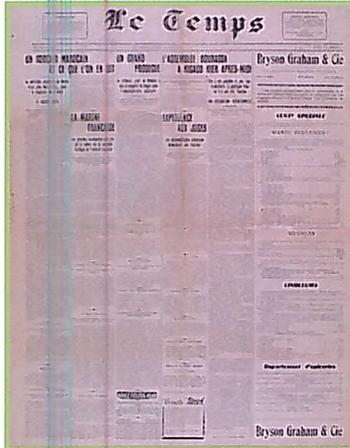
Les prix d'admission ont été mis au plus bas prix, afin de permettre à tous d'assister à cette séance.

Les sièges réservés que l'on pourra choisir et retenir, dès Vendredi le 15, (chez MM. Orme et Fils, rue Sparks, où un diagramme de la salle a été placé) ne se vendront que 50 cts., ceux du Parquet et du Balcon 35 cts. et du Parterre 25 cts.

Imprimerie du *Foyer Domestique*.

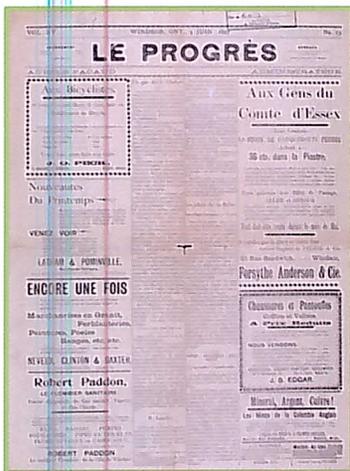
Affichette annonçant la Grande soirée musicale et dramatique du 19 juin 1877.

militante pour le bien de la religion et de la patrie ». Un groupe de jeunes d'Ottawa prend part aux réunions qui ont lieu à Montréal en 1903 et en 1904, puis forme le Cercle Duhamel. Ces groupes d'action catholique se répandent dans les décennies suivantes.



Le Temps, Ottawa, 19 août 1897.

Entre 1858 et 1910, 46 journaux de langue française sont fondés en Ontario, dont 29 à Ottawa. Quelques-uns durent, mais beaucoup sont éphémères. Le premier journal en français de l'Ontario, *Le Progrès*, est fondé en 1858 par Pierre St-Jean, Georges Carrière, Guillaume Devers et Pascal Comte, membres de l'Institut canadien-français. Ces journaux sont souvent dirigés par l'élite politique et intellectuelle qui se forme à Ottawa et qui ne cache pas ses allégeances politiques. D'autres suivent, tels *Le Courrier d'Ottawa* (1861-1864) et *Le Canada* (1865-1869). Ce dernier compte parmi ses collaborateurs Benjamin Sulte, homme politique et auteur prolifique, de même que Joseph Tassé, futur député et sénateur. En 1879 apparaît un autre journal portant le même nom (*Le Canada* (1879-1896)), dirigé par Joseph Tassé, un des chefs conservateurs de la ville. Il faut aussi mentionner *Le Foyer domestique* (plus tard *l'Album des familles*) publié par Stanislas Drapeau entre 1878 et 1884. *Le Temps*, fondé en 1894, dure jusqu'en 1916. Sans oublier les quatre journaux humoristiques d'Ottawa, soit *Le Fantasque* (1879), *Le Triboulet* (1879), *Le Messenger comique* (1885) et *Le Frou Frou* (1896).



Le Progrès, Windsor, 3 juin 1897.

Mais on trouve également d'autres journaux ailleurs qu'à Ottawa. Il y en a neuf dans le Sud-Ouest, cinq dans l'Est et trois dans le Nord. À la même époque, plusieurs journaux sont publiés à Windsor : *L'Étoile canadienne* (1870), *Le Progrès* (1881), *Le Courrier d'Essex* (1884), *Le Courrier de l'Ouest* (1885), *Le Drapeau national* (1891), puis *Le Canadien* et *L'Indépendant du Canada*. À Chatham, deux journaux sont publiés (*Le Canadien*, en 1907, et *L'Ami du peuple*, en 1908). Dans l'Est ontarien, on trouve des journaux à Plantagenet (*La Nation*, en 1885), à Alfred (*L'Interprète*, en 1886), à Clarence Creek (*Le Ralliement*, en 1895), à L'Orignal (*La Concorde*, en 1899) et à Hawkesbury (*Le Moniteur*, en 1908). Dans le Nord, on trouve des journaux à Cobalt (*Le Temps*, en 1907) et à Mattawa (*La Sentinelle*, en 1895). Cette liste est la preuve d'une activité importante dans certaines régions rurales ou éloignées d'Ottawa.

Retour aux sources

Discours de M. N. LeVasseur
président de la Presse associée de la province de Québec,
en réponse au toast porté à la presse,
lors de la Fête nationale des Canadiens français
célébrée à Windsor, le 25 juin 1883.

[...]

Dans un coin de la province d'Ontario, où naguère les Canadiens-français se comptaient facilement, vous vous trouvez présentement assez nombreux pour faire une fête aussi grandiose, une fête dont les plus grandes villes du Canada, au berceau de la nationalité canadienne-française, se montreraient orgueilleuses. La démonstration du 25 juin

1883 à Windsor est une nouvelle preuve éclatante de la vitalité extraordinaire de notre race.

Qui savait, il n'y a pas encore bien longtemps, que vous existiez en aussi grand nombre à la limite occidentale de la province d'Ontario? [...] Quand, dans la province de Québec, nous avons vu apparaître une feuille imprimée à Windsor, et qui s'intitulait Le Progrès, nous avons eu un moment de joyeuse surprise.

Puisque l'on fonde un journal français dans cet endroit, nous, nous disions-nous, c'est que les éditeurs comptent sur un nombre suffisant de lecteurs français; c'est alors qu'il y a là un groupe important de notre nationalité. Nous n'avons pas regardé à la forme ou au caractère du journal; nous n'avons vu là qu'un seul fait, le plus sérieux, derrière la feuille imprimée, une population assez forte pour pouvoir se donner un organe dans la presse canadienne-française.

[...]

Un des moyens les plus efficaces de conserver la langue (je ne parle pas du point de vue de la syntaxe), Messieurs, c'est le journal. Les publications, même périodiques, en langue française, sont encore rares dans la province d'Ontario et dans le comté d'Essex. J'entendais cet après-midi à l'assemblée lecture d'une proposition que vous avez cordialement acceptée. De célébrer comme aujourd'hui la Saint-Jean-Baptiste tous les 10 ans. Eh bien! Messieurs, laissez-nous espérer que, durant cette décade, vous vous trouverez en mesure de vous donner deux ou trois organes imprimés en langue française, des journaux qui entretiendront chez vous l'amour de la langue, le feu du patriotisme, nous ferons connaître vos progrès numériques et matériels, et vos légitimes aspirations. Après l'organisation de votre système scolaire, c'est là, certes, l'un des plus beaux triomphes que pourra revendiquer le patriotique groupe canadien-français du comté d'Essex.

En terminant, permettez-moi de réitérer mes félicitations aux organisateurs de l'éclatante démonstration nationale d'aujourd'hui à Windsor.

[...]

N.-E. Dionne, Fête nationale des Canadiens français célébrée à Windsor, Ontario, le 25 juin 1883, p. 146-150.

Qu'en penses-tu?

Monsieur LeVasseur a-t-il raison d'affirmer qu'« Un des moyens les plus efficaces de conserver la langue, c'est le journal. »?



La vie politique

Sur les plans économique et politique, l'encadrement est plus faible. En politique, la présence franco-ontarienne reste modeste, mais on trouve un grand nombre d'élus municipaux. Les plus habiles se font même élire comme députés, à Ottawa ou à Toronto. Dans l'Est ontarien, les Franco-Ontariens maîtrisent parfois la machine électorale des comtés, surtout là où ils deviennent majoritaires à la fin du siècle. Dans les régions à forte concentration de Canadiennes françaises et de Canadiens français, on trouve des conseillers municipaux et des échevins, des commissaires d'écoles, des préfets de canton et même des maires. À Ottawa, à Sudbury

et dans les autres villes importantes, des francophones se font élire à l'échelle locale. Lorsque la localité est homogène, ces personnes dominent forcément les institutions politiques locales.

Le premier Canadien français élu à l'Assemblée législative de l'Ontario est Honoré Robillard, député conservateur dans Russell en 1883. Ses successeurs, jusqu'en 1929, sont tous des libéraux (Onésime Guibord (1898-1905), Damase Racine (1905-1922)). En 1886, la circonscription voisine de Prescott élit Francis-Eugène Alfred Éventurel, libéral qui accède, en 1897, à la présidence de l'Assemblée législative de l'Ontario et qui devient le premier et le seul Canadien français à occuper ce poste. Il a comme successeurs le libéral Louis Labrosse (1905-1908) et le conservateur Georges Pharand (1908-1911). Dans le Sud-Ouest, la circonscription d'Essex élit Gaspard Pacaud (député libéral) en 1886, remplacé par le conservateur Octave Rhéaume de 1902 à 1914. Rhéaume est le premier Canadien français à devenir ministre lorsque James Whitney le nomme à son cabinet. Dans le Nord, la circonscription de Nipissing-Ouest élit le libéral Joseph Michaud (1902-1905), puis le conservateur Azaire Aubin (1905-1908), suivi du libéral Henri Martel (1908-1934). Nipissing-Est choisit le conservateur Charles Lamarche comme député (1905-1908). Enfin, la circonscription de Sturgeon Falls élit le conservateur Azaire Aubin de 1908 à 1911.

Dans la circonscription fédérale d'Ottawa, le premier député fédéral francophone élu en Ontario est le libéral Pierre St-Jean (1874-1878). Ses successeurs sont les conservateurs Joseph Tassé (1878-1887) et Honoré Robillard (1887-1896), puis les libéraux Napoléon Belcourt (1896-1907), Thomas Caron (1907-1908) et Wilfrid Laurier (1908-1911). La circonscription de Prescott envoie à la Chambre des communes les conservateurs Félix Routhier (1878-1882) et Simon Labrosse (1882-1891), puis les libéraux Isidore Proulx (1891-1904) et son fils Edmond Proulx (1904-1921).

Enfin, certains sénateurs canadiens-français viennent de l'Ontario français ou s'y intéressent tels que le conservateur Charles-Eusèbe Casgrain, de Windsor (1887-1907), et le libéral Napoléon Belcourt, d'Ottawa (1907-1932).

La vie politique crée donc une classe de politiques qui s'ajoute aux élus locaux.

Le congrès de 1910

En 1908, l'idée d'une grande association provinciale fait son chemin. On charge le juge Albert Constantineau et l'abbé A. Beausoleil de convoquer une réunion préparatoire, qui a lieu en janvier 1909. Une centaine de représentants discutent de la possibilité d'organiser un grand congrès national des francophones de l'Ontario. On met sur pied un comité d'organisation, mais aussi un comité d'éducation chargé de préparer les résolutions à débattre au congrès de 1910.



Albert Constantineau.

Ottawa, Janvier, 1909.

A. M.

Monsieur,

Le 28 décembre se réunissait dans les bureaux de l'Union St.-Joseph un groupe de citoyens à qui Monsieur A. Bélanger, inspecteur, désirait communiquer les derniers développements dans lesquels est entrée la question des Ecoles Séparées d'Ontario. Ce sujet, d'actualité pour ainsi dire quotidienne, rattaché à d'autres questions de non moindre importance et qui intéressent au plus haut point la condition sociale des canadiens-français d'Ontario, fit surgir au cours de la causerie l'idée du " Congrès National ".

Séance tenante, on pria les signataires de la présente circulaire d'intéresser immédiatement à ce projet l'élite des canadiens-français d'Ottawa et des environs. C'est pourquoi nous sollicitons, Monsieur, l'honneur de votre présence à une assemblée qui sera tenue, " à la salle de l'Union St. Joseph," dimanche le 24 janvier à 3 hrs P. M.

Le but de cette réunion sera : 1^o De discuter la possibilité d'un Congrès National; 2^o Si les opinions sont favorables, de nommer un comité pour en faire l'organisation.

Bien respectueusement,

A. CONSTANTINEAU,

Juge.

A. BEAUSOLEIL,

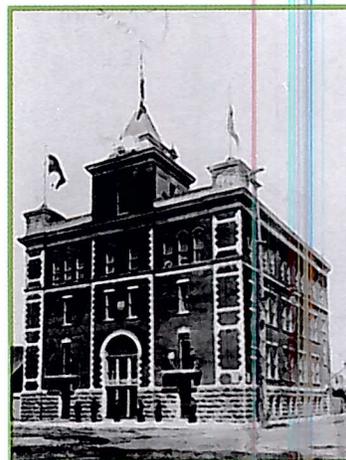
Ptre. Curé.

Avis de convocation de la seconde réunion du Comité du Congrès.

Pendant que circule un questionnaire dans toutes les parties de la province en vue de connaître la situation et de préparer le congrès, le gouvernement charge F. W. Merchant, inspecteur en chef des écoles publiques et séparées, de faire enquête sur les écoles de langue française et bilingues de l'Est ontarien. Ce rapport, soumis au début de 1909, alimente les discussions quant à la préparation du congrès de 1910. Les critiques de Merchant sont sévères.

Le congrès a lieu au Monument national à Ottawa du 18 au 20 janvier 1910. Au terme de la réunion, les délégués créent l'Association canadienne-française d'éducation d'Ontario (ACFEO). Les chefs de file réunis à Ottawa, en 1910, ne s'interrogent pas sur leur identité : ils sont catholiques et canadiens-français, et ils se considèrent comme des « Canadiens français d'Ontario ». Ils manifestent à la fois la force de cohésion de la société canadienne-française et ses faiblesses.

En 1910, l'Ontario français est devenu assez important en nombre pour constituer une communauté ethnique viable, dotée d'un réseau institutionnel. En ce qui concerne l'assimilation que préconise alors le



Monument national à Ottawa.

gouvernement provincial, les Canadiennes françaises et les Canadiens français de l'Ontario n'ont plus qu'à choisir entre la soumission ou la résistance. La table est mise pour le grand conflit qui s'annonce.

La société canadienne-française de l'Ontario (1867-1910) : bilan

- L'Église a joué un rôle fondamental dans la détermination de la politique de colonisation de l'Ontario français, tant sur le plan de l'idéologie que sur celui de l'encadrement.
- Les communautés religieuses ont joué un rôle clé dans le développement de la collectivité.
- La ville d'Ottawa s'est affirmée comme capitale culturelle et religieuse de la communauté canadienne-française.
- La colonisation de l'Est ontarien a été un succès du point de vue de l'agriculture et de la démographie.
- L'agriculture du nord de l'Ontario a souffert de la concurrence des industries minières et forestières.
- Dans toutes les régions, la colonisation canadienne-française a suivi le tracé des voies ferrées.
- La question de l'avenir de l'école séparée canadienne-française s'est développée dans un contexte de tensions politiques croissantes.
- L'Association canadienne-française d'éducation d'Ontario (ACFEO) a été fondée dans le but de défendre le système d'éducation menacé par les politiques assimilatrices du gouvernement provincial.
- En Ontario, les Canadiennes françaises n'ont pas les mêmes droits que les Canadiens français à cette époque.

Questions

1. Dans le tableau *Dates repères* au début de ce chapitre, choisis les deux événements les plus marquants pour les francophones de l'Ontario à cette époque. Justifie ton choix.
2. Crée une représentation graphique (nombres et pourcentages) montrant l'évolution de la population canadienne-française de l'est, du sud-ouest et du nord de l'Ontario en 1871 et en 1911.
3. Explique la façon dont les chemins de fer ont joué un rôle déterminant dans la colonisation du nord de l'Ontario et dans son développement.
4. Quels éléments ont contribué à faire d'Ottawa la capitale de l'Ontario français entre 1867 et 1910?
5. Imagine que tu es propriétaire d'une entreprise au XIX^e siècle et que tu veux attirer des colons dans le nord de l'Ontario. Prépare une annonce publicitaire, qui passera dans un journal de l'époque, pour convaincre les gens de venir s'installer dans la région. Intègres-y des éléments tels que l'environnement, les ressources, les voies de communication.
6. S'il était possible d'interroger un des personnages dont il a été question dans ce chapitre, qui choisirais-tu? Pourquoi? Formule cinq questions pertinentes que tu lui poserais relativement aux sujets abordés dans ce chapitre.
7. En équipe, choisis une des communautés religieuses mentionnées dans ce chapitre et prépare un photoreportage en vue de faire valoir la contribution des communautés religieuses au développement de l'Ontario français entre 1867 et 1910. Présente-le au groupe-classe.
8. Choisis un des journaux en français mentionnés dans ce chapitre et fais une recherche dans Internet pour connaître l'orientation (catholique, indépendante, partisane, satirique, etc.) de cet imprimé. Rédige une lettre à l'intention de la direction de ce journal, dans laquelle tu exprimes ton point de vue à propos du système d'éducation de l'époque. Respecte le style et le ton du journal.
9. Fais une recherche pour trouver le nombre de journaux en français qui existent actuellement en Ontario et compare ce nombre à celui de l'époque dont il est question dans ce chapitre. Tire les conclusions qui s'imposent.
10. La crise des écoles au Nouveau-Brunswick (1871) et au Manitoba (1890-1897) divise le Canada. Fais une recherche portant sur chacune de ces crises en tenant compte des éléments suivants : la situation initiale, l'élément déclencheur, les événements principaux, le point culminant, le dénouement et la conclusion. Présente ces éléments dans un tableau. Quels sont les deux éléments que l'on trouve déjà en Ontario en 1910? Justifie ta réponse.

Pour en savoir plus...



BERNARD, Roger. *De Québécois à Ontariens*, Hearst, Éditions du Nordir, 1988, 185 p.

BERNARD, Roger. *Le travail et l'espoir*, Hearst, Éditions du Nordir, 1991, 396 p.

BORDELEAU, Louis-Gabriel, Roger BERNARD et Benoît CAZABON. « L'éducation en Ontario français », dans *Francophonies minoritaires au Canada : l'état des lieux*, Moncton, Éditions d'Acadie, 1999, p. 435-473.

BRAULT, Lucien. *Ottawa, capitale du Canada de son origine à nos jours*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1942, 305 p.

BRAULT, Lucien. *Histoire des comtés unis de Prescott et de Russell*, L'Original, Conseil des Comtés unis, 1965, 377 p.

CHOQUETTE, Robert, et René BRODEUR. *Villages et visages de l'Ontario français*, Toronto/Montréal, Office de la télécommunication éducative de l'Ontario/Éditions Fides, 1979, 142 p.

- CHOQUETTE, Robert. *L'Ontario et son peuple*, Ontario, ministère de l'Éducation et ministère de la Formation et des Collèges et Universités, 1984, 48 p.
- CORNELL, Paul G., et al. *Canada, unité et diversité*, Montréal, Holt, Rinehart et Winston, 1968, 578 p.
- FRENETTE, Yves. *Brève histoire des Canadiens français*, Montréal, Éditions du Boréal, 1998, 211 p.
- GAFFIELD, Chad. *Aux origines de l'identité franco-ontarienne. Éducation, culture, économie*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1993, 284 p.
- GAUDREAU, Guy, et al. *L'histoire des mineurs du Nord ontarien et québécois*, Sillery, Éditions du Septentrion, 2003, 296 p.
- GERVAIS, Gaétan. « L'Ontario français, 1821-1910 », dans *Les Franco-Ontariens*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1993, p. 49-124.
- GERVAIS, Gaétan, Matt BRAY et Ernie EPP. *Un vaste et merveilleux pays*, ministère des Affaires du Nord de l'Ontario, 1985, 205 p.
- GODBOUT, Arthur. « Nos écoles franco-ontariennes », dans *Histoire des écoles de langue française dans l'Ontario des origines du système scolaire (1841) jusqu'à nos jours*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1980, 144 p.
- GODBOUT, Arthur. *L'origine des écoles françaises dans l'Ontario, 1791-1941*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1977, 183 p.
- GRAVEL, Jacques. *Toronto, Vanier*, Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques, 1984, 151 p.
- GRIMARD, Jacques, et Gaétan VALLIÈRES. *Travailleurs et gens d'affaires canadiens-français en Ontario*, coll. L'Ontario français, Montréal, Éditions Études vivantes, 1986, 231 p.
- LAMONTAGNE, Léopold. *Kingston, son héritage français*, Vanier, Éditions L'Interligne, 1995, 239 p.
- LAMOUREUX, Georgette. *Ottawa 1876-1899 et sa population canadienne-française*, tome III, Ottawa, édité par l'auteure, 1982, 268 p.
- LAMOUREUX, Georgette. *Ottawa 1900-1926 et sa population canadienne-française*, tome IV, Ottawa, édité par l'auteure, 1984, 321 p.
- LEVASSEUR, J. L. Gilles, Jean Yves PELLETIER et Paul-François SYLVESTRE. *Nos entrepreneurs*, Vanier, Éditions L'Interligne/Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques, 1996, 128 p.
- OUELLET, Fernand. « Aperçus comparatifs sur la démographie des communautés francophones dans l'Est du Canada avant 1911 », dans *Cahiers Charlevoix 3*, Sudbury, Société Charlevoix et Éditions Prise de parole, 1998, p. 87-177.
- PELLETIER, Jean Yves. *Kirkland Lake*, Vanier, Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques, 1988, 129 p.
- POIRIER, Pascal. *Réminiscences*, Ottawa, Institut canadien-français d'Ottawa, 1908, 15 p.
- SAINT-PIERRE, Téléphore. *Histoire des Canadiens du Michigan et du comté d'Essex, Ontario*, Sillery, Éditions du Septentrion, 2000, 342 p.
- SYLVESTRE, Paul-François. « Les journaux de l'Ontario français, 1858-1983 », *Documents historiques*, n° 81, Sudbury, Société historique du Nouvel-Ontario, 1984, 59 p.
- TRUDELLE, Clermont, et Pierre FORTIER. *Toronto se raconte : la paroisse du Sacré-Cœur*, Toronto, Société historique de Toronto, 1987, 128 p.

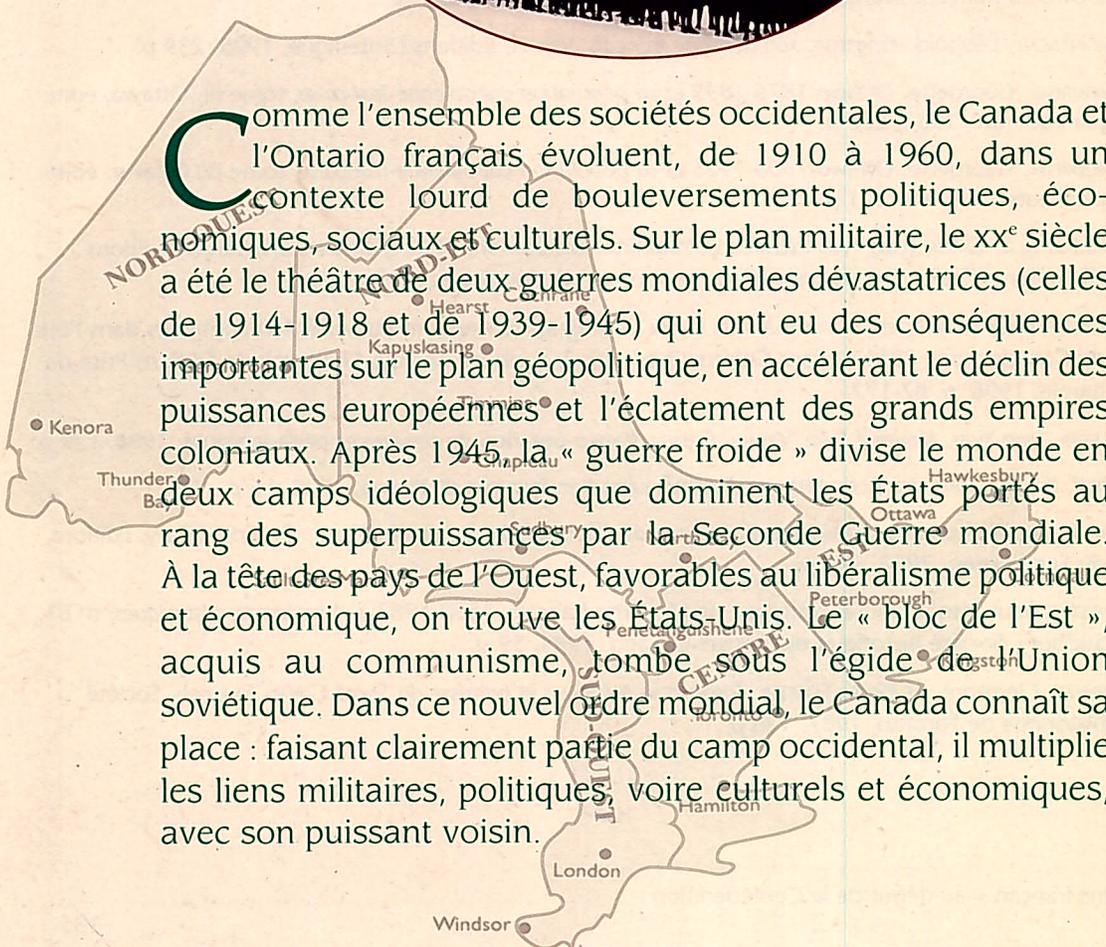
CHAPITRE 5

LES « CANADIENS FRANÇAIS DE L'ONTARIO »

1910-1960



Comme l'ensemble des sociétés occidentales, le Canada et l'Ontario français évoluent, de 1910 à 1960, dans un contexte lourd de bouleversements politiques, économiques, sociaux et culturels. Sur le plan militaire, le xx^e siècle a été le théâtre de deux guerres mondiales dévastatrices (celles de 1914-1918 et de 1939-1945) qui ont eu des conséquences importantes sur le plan géopolitique, en accélérant le déclin des puissances européennes et l'éclatement des grands empires coloniaux. Après 1945, la « guerre froide » divise le monde en deux camps idéologiques que dominent les États portés au rang des superpuissances par la Seconde Guerre mondiale. À la tête des pays de l'Ouest, favorables au libéralisme politique et économique, on trouve les États-Unis. Le « bloc de l'Est », acquis au communisme, tombe sous l'égide de l'Union soviétique. Dans ce nouvel ordre mondial, le Canada connaît sa place : faisant clairement partie du camp occidental, il multiplie les liens militaires, politiques, voire culturels et économiques, avec son puissant voisin.



BOULEVERSEMENTS EN ONTARIO FRANÇAIS



Dates repères

- 1910 Création de l'Association canadienne-française d'éducation d'Ontario (ACFEO)
- 1912 Fondation de la Caisse populaire Sainte-Anne d'Ottawa
- 1912 Adoption du Règlement 17
- 1912 Refus de la Commission des écoles séparées d'Ottawa d'appliquer le Règlement 17
- 1913 Fondation du journal *Le Droit*
- 1913 Ouverture du Collège du Sacré-Cœur de Sudbury
- 1913 Injonction Mackell : interdiction à la Commission des écoles séparées d'Ottawa de payer le salaire du personnel enseignant qui refuse d'appliquer le Règlement 17
- 1914 Création de la Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises (FNFCF)
- 1915 Loi provinciale validant le Règlement 17
- 1915 Établissement de la « Petite Commission » par le gouvernement
- 1916 Début de la lutte populaire à Ottawa, occupation de l'école Guigues et incident des épingles à chapeau
- 1916 Sénateur Landry qui quitte la présidence du Sénat pour se consacrer à la lutte
- 1916 Validité du Règlement 17 reconnue par le Comité judiciaire du Conseil privé de Londres
- 1917 Crise de la conscription
- 1921 Nomination de Napoléon Belcourt à la tête de l'Association canadienne-française d'éducation d'Ontario (ACFEO)
- 1922 Création de la « Unity League »
- 1922 Publication de *L'Appel de la race* de l'abbé Lionel Groulx
- 1923 Création de l'école libre de Pembroke par Jeanne Lajoie qui y enseigne
- 1926 Création de l'Ordre de Jacques-Cartier
- 1927 Rapport Scott-Merchant-Côté favorable au rétablissement des écoles bilingues
- 1927 Modification du Règlement 17
- 1929 Création de l'Union des cultivateurs franco-ontariens (UCFO)
- 1937 Création de l'Union catholique des fermières de la province de l'Ontario
- 1938 Premier concours de français qu'organise Robert Gauthier
- 1939 Fondation de l'Association de l'enseignement français de l'Ontario (AEFO)
- 1944 Fondation de l'Association des commissaires d'écoles bilingues de l'Ontario (ACEBO)
- 1944 Abolition du Règlement 17
- 1949 Création de l'Association de la jeunesse franco-ontarienne (AJFO)

Comme l'ensemble des sociétés occidentales, le Canada et l'Ontario français évoluent, de 1910 à 1960, dans un contexte lourd de bouleversements politiques, économiques, sociaux et culturels. Sur le plan militaire, le xx^e siècle a été le théâtre de deux guerres mondiales dévastatrices (celles de 1914-1918 et de 1939-1945) qui ont eu des conséquences importantes sur le plan géopolitique, en accélérant le déclin des puissances européennes et l'éclatement des grands empires coloniaux. Après 1945, la « guerre froide » divise le monde en deux camps idéologiques que dominent les États portés au rang des super-puissances par la Seconde Guerre mondiale. À la tête des pays de l'Ouest, favorables au libéralisme politique et économique, on trouve les États-Unis. Le « bloc de l'Est », acquis au communisme, tombe sous l'égide de l'Union soviétique. Dans ce nouvel ordre mondial, le Canada connaît sa place : faisant clairement partie du camp occidental, il multiplie les liens militaires, politiques, voire culturels et économiques, avec son puissant voisin.

Sur les plans économique et démographique, les bouleversements ne sont pas moins nombreux. À la faveur de la Première Guerre mondiale, le secteur industriel supplante le secteur agricole au premier rang de l'économie canadienne. L'urbanisation du pays s'en trouve donc accélérée, bien que les efforts de colonisation se poursuivent jusqu'aux années 1930. En passant de la campagne à la ville, les travailleuses et les travailleurs deviennent des salariés et dépendent étroitement de leur employeur pour assurer leur survie. C'est surtout durant les crises économiques que se manifeste la précarité de leur situation. En octobre 1929, le krach de la bourse de Wall Street, à New York, provoque la « Grande Dépression » qui condamne au chômage et à la misère un grand nombre de Canadiennes et de Canadiens, privés bien souvent de tout appui gouvernemental, tels l'assurance-chômage et le bien-être social. Seul le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale, en 1939, permettra de relancer l'économie des sociétés occidentales.

Cependant, de l'après-guerre jusqu'aux années 1970, on assiste à une période de croissance économique exceptionnelle que l'on surnommait les « Trente Glorieuses ». Si les États s'appliquent de plus en plus à libéraliser leurs échanges en vue de faciliter la circulation de biens et de marchandises entre eux, ils mettent aussi sur pied toute une gamme de programmes sociaux destinés à prémunir leurs citoyennes et leurs citoyens contre d'éventuelles crises économiques. Sur le plan technologique, les innovations foisonnent (électroménagers, téléviseur, etc.), alors que se répand l'usage de la voiture, de plus en plus accessible à la classe moyenne. En 1960, le Canada est depuis longtemps une société de consommation.

linguistiques atteignent l'Ontario. En 1912, le gouvernement provincial décide d'interdire l'enseignement du français et l'enseignement en français après la 2^e année.

On trouve, au cœur de ces conflits, deux interprétations certaines du rôle de l'école dans la société et de son importance. Celles et ceux qui, au Canada anglais, appuient ces mesures restrictives considèrent que l'école est un lieu d'intégration ou d'assimilation des minorités linguistiques et religieuses à la société angloprotestante qui est majoritaire. Au Canada français, cependant, l'école demeure un lieu privilégié de résistance à l'assimilation. C'est sur cette toile de fond qu'aux yeux des historiennes et des historiens la crise du Règlement 17 prend tout son sens.

Devant le refus du gouvernement provincial de permettre l'enseignement en français après la 2^e année, les Canadiennes françaises et les Canadiens français de l'Ontario, sous la direction de leurs élites intellectuelles, politiques et religieuses, organisent un mouvement de résistance impressionnant qui s'étend de l'Est au Nord et de l'Est au Sud de la province. Dorénavant, les Canadiennes françaises et les Canadiens français de l'Ontario ont conscience de former un groupe distinct et comprennent que leur sort diffère, sur certains plans, de celui que l'avenir réserve à leurs compatriotes du Québec. Pourtant, la naissance de l'« Ontario français » ne rejette pas l'idée du « Canada français », ni le Québec qui fournit un appui constant et fidèle à ses « frères opprimés » de l'Ontario. En fait, comme l'explique l'historien Pierre Savard, le Règlement 17 « va provoquer [un] spectaculaire mouvement de solidarité entre Franco-Québécois et Franco-Ontariens ». Au prix d'une lutte acharnée, qui durera plus de 15 ans, dans laquelle devra intervenir le pape, les Franco-Ontariennes et les Franco-Ontariens se verront rétablir leurs droits scolaires.

Les antécédents

En 1867, au moment de l'entrée en vigueur de la Confédération, le système scolaire de l'Ontario n'est pas homogène. Officiellement, l'*Acte de l'Amérique du Nord britannique* reconnaît deux catégories d'écoles : les écoles *publiques*, c'est-à-dire non confessionnelles, et les écoles *dissidentes* ou *séparées*, qui donnent un enseignement religieux, habituellement catholique. En réalité, le système d'éducation de l'Ontario comporte une autre catégorie, officieuse cette fois, sur le plan linguistique. Si, dans la majorité des salles de classe, les cours se donnent en anglais, aucune restriction légale ou administrative n'empêche les parents et les communautés de fonder des écoles où la langue de communication est le français, voire l'allemand, dans la mesure où l'on enseigne également l'anglais. Ainsi, en Ontario, les écoles dites anglaises-françaises ou bilingues ont pu se multiplier librement durant les premières années du régime fédéral.

Cependant, la situation se corse durant les années 1880. Rappelons qu'en 1885 les Métis de la région de Batoche et des abords de la rivière Saskatchewan s'insurgent contre les autorités fédérales désireuses de coloniser cette région et de l'ouvrir à l'exploitation agricole. Le conflit se

1916	Début de la lutte populaire à Ottawa, occupation de l'école Guigues et incident des épingles à chapeau
1916	Sénateur Landry qui quitte la présidence du Sénat pour se consacrer à la lutte
1916	Validité du Règlement 17 reconnue par le Comité judiciaire du Conseil privé de Londres
1917	Crise de la conscription
1921	Nomination de Napoléon Belcourt à la tête de l'Association canadienne-française d'éducation d'Ontario (ACFEO)
1922	Création de la « Unity League »
1922	Publication de <i>L'Appel de la race</i> de l'abbé Lionel Groulx
1923	Création de l'école libre de Pembroke par Jeanne Lajoie qui y enseigne
1926	Création de l'Ordre de Jacques-Cartier
1927	Rapport Scott-Merchant-Côté favorable au rétablissement des écoles bilingues
1927	Modification du Règlement 17
1929	Création de l'Union des cultivateurs franco-ontariens (UCFO)

- 1937 Création de l'Union catholique des fermières de la province de l'Ontario
- 1938 Premier concours de français qu'organise Robert Gauthier
- 1939 Fondation de l'Association de l'enseignement français de l'Ontario (AEFO)
- 1944 Fondation de l'Association des commissaires d'écoles bilingues de l'Ontario (ACEBO)
- 1944 Abolition du Règlement 17
- 1949 Création de l'Association de la jeunesse franco-ontarienne (AJFO)

solde par la victoire du gouvernement de John A. Macdonald et par la pendaison du chef métis Louis Riel, le 16 novembre 1885. La « Rébellion du Nord-Ouest » a de fortes répercussions en Ontario et au Québec, et déclenche une véritable crise nationale entre Canadiennes et Canadiens anglophones et francophones. Si, d'une part, certains individus célèbrent la mort du « traître » Riel, d'autre part, certaines personnes conspuent les responsables de l'exécution du héros de la cause francocatholique dans l'Ouest. L'enjeu du débat est la place que pourront occuper le catholicisme et le français à l'extérieur du Québec.

Au même moment se répandent des idéologies hostiles à l'Église catholique et aux minorités ethniques aux États-Unis et dans certains milieux politiques et intellectuels du Canada anglais. Le mouvement impérialiste canadien-anglais, entre autres, fait de plus en plus d'adeptes et croit fermement en la supériorité de l'Empire britannique, de la langue anglaise et de la culture anglosaxonne. En 1891, la Protestant Protective Association, organisme américain, s'installe en Ontario dans le dessein de mener la vie dure aux catholiques. Deux ans plus tôt, un groupe d'Ontariennes et d'Ontariens a fondé la Equal Rights Association, mouvement antifrçais et anticatholique qui, dès 1890, sera très actif dans la crise des écoles manitobaines. Ces associations entretiennent souvent des liens étroits avec l'Ordre d'Orange, fondé en Irlande par des protestants farouchement anticatholiques et installé en Amérique du Nord depuis le début du XIX^e siècle. Les membres de ces organismes intensifient, dans la presse ontarienne et dans les milieux intellectuels et politiques, une campagne féroce pour abolir ce qu'ils considèrent comme les « privilèges » des Canadiennes françaises et des Canadiens français ainsi que des catholiques de l'Ontario.

C'est dans ce contexte que le gouvernement libéral du premier ministre Oliver Mowat adopte ses premières mesures vexatoires. En 1885, le ministère de l'Éducation de l'Ontario, créé en 1876, annonce son intention d'imposer l'enseignement de l'anglais dans toutes les salles de classe de la province. Dans le même temps, pour obtenir un certificat d'enseignement, tout candidat devra subir des examens en matière de grammaire anglaise ainsi qu'un examen de traduction, si sa langue maternelle n'est pas l'anglais. En 1890, le Ministère adopte une autre mesure et décrète que, dorénavant, l'anglais devra être la langue d'enseignement de toutes les matières. Les Canadiennes françaises et les Canadiens français de l'Ontario évitent toutefois le pire : grâce à la complaisance des inspecteurs, l'enseignement en français sera toléré dans la mesure où les enfants ne comprennent pas l'anglais.

À partir du début du XX^e siècle, les adversaires des écoles bilingues adoptent une nouvelle stratégie en remettant en cause les compétences professionnelles des enseignantes et des enseignants qui y travaillent. Certaines de ces personnes, notamment celles qui sont issues des communautés religieuses, détiennent des brevets d'enseignement du Québec que ne reconnaît pas le ministère de l'Éducation de l'Ontario. Il faut préciser qu'en Ontario les écoles normales, chargées de décerner les brevets d'enseignement, sont toujours exclusivement de langue anglaise. Dans certains milieux, on ne se gêne pas pour clamer que le personnel

enseignant des écoles bilingues est incompetent et qu'il travaille sans reconnaissance professionnelle. En 1908, le Ministère confie à l'inspecteur F. W. Merchant la tâche d'enquêter sur la qualité des écoles bilingues de l'Est ontarien. Bien que l'enquêteur constate que ces dernières manquent parfois d'« efficacité », par exemple en ce qui concerne l'enseignement de l'anglais, il en dresse, somme toute, un bilan relativement positif. Cela n'empêche pas les loges orangistes de s'emparer du rapport Merchant, qui deviendra une arme redoutable entre leurs mains. Les inquiétudes des orangistes sont d'autant plus grandes que, grâce à un impressionnant taux de natalité et à une importante immigration du Québec, la population des Canadiennes françaises et des Canadiens français augmente rapidement en Ontario : de 100 000, en 1881, elle passe à plus de 200 000, en 1911.

Le grand congrès de 1910

Cette agitation ne passe pas inaperçue parmi les Canadiennes françaises et les Canadiens français de l'Ontario, de plus en plus conscients de la précarité de leur situation et craignant le pire. La force de l'opinion angloprotestante suscite une réponse musclée de leur part. Dès 1908, des voix s'élèvent, dans la presse et ailleurs, pour exiger la tenue d'un grand « Congrès des Canadiens français d'Ontario ». L'année suivante, on met sur pied un « comité du congrès » qui veille à la réalisation du projet.

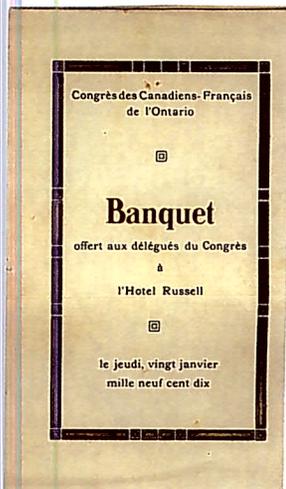
Mons. Caréguin Sec
du Comité des C. Fr -

Cher monsieur,

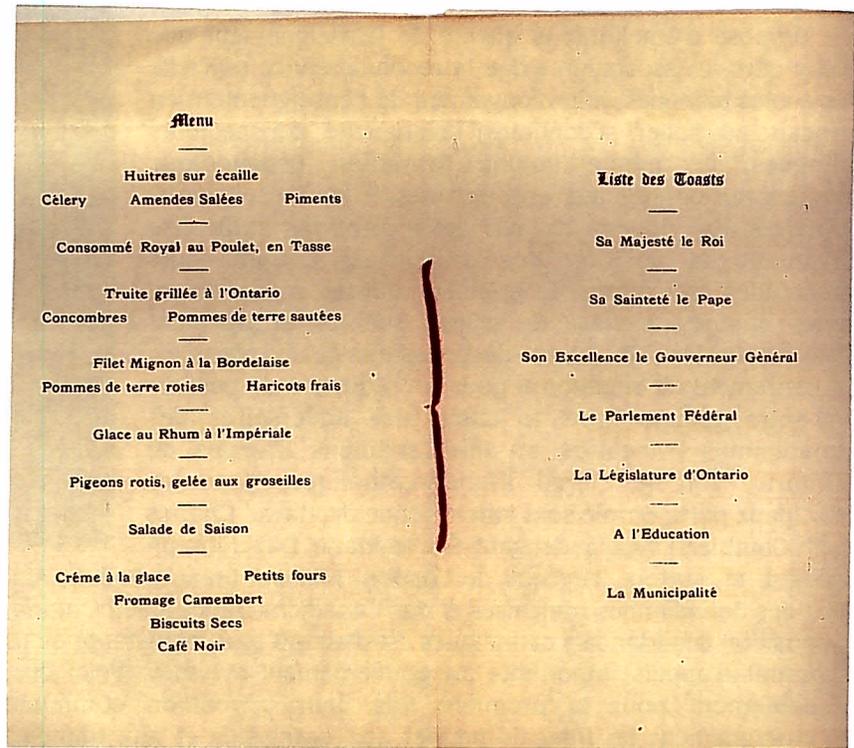
Je vous envoie vos 50.00 \$ de la paroisse de Plouvaque en faveur du Congrès ainsi que les noms des délégués au Congrès, le 14 nov. 1909 -

Président - J. A. Pelletier curé
Vice Président - Hector Labourey, sup.
Secrétaire - D. M. Vian -
Trésorier - Jean Vian
Délégués - J. N. Coupal
Frabois Sénéchal Ferréal Protost
Stélie Côte Dr. Labourey
Wilfrid Desjardins Arthur Poubeau
Mose Seroux, Ephraïm Galante -
Mes meilleurs salutations de bonne amie
Votre dévoué,
J. A. Pelletier curé
Plouvaque 31 dec 1909 -

Lettre du curé J. A. Pelletier de Plantagenet à Charles-Avila Séguin, secrétaire du Comité général d'organisation du Congrès, 31 décembre 1909.



Banquet.



Menu et Toasts.

Discours de Sir Wilfrid Laurier, prononcé lors du 2^e jour du Congrès

Il ne suffit pas que les enfants canadiens-français d'Ontario apprennent leur langue sur les genoux de leur mère; il faut qu'ils puissent l'étudier à l'école. [...] Dans la province de Québec, où nous sommes la majorité, nous accordons aux autres races les droits que nous réclamons pour nous dans la province d'Ontario. Le Congrès doit poursuivre l'œuvre si bien commencée, travailler à maintenir et à améliorer les écoles bilingues où les Canadiens français pourront apprendre et conserver, comme le plus précieux des trésors, leur belle langue française.

Congrès d'éducation des Canadiens-Français d'Ontario. Rapport officiel des séances tenues à Ottawa du 18 au 20 janvier 1910, p. 229.

Dans toutes les paroisses canadiennes-françaises de la province, on désigne des délégués au congrès qui a finalement lieu du 18 au 20 janvier 1910 à Ottawa. Au total, les organisateurs du congrès accueillent 1 200 délégués, alors qu'on en attendait 300. Les participants proposent d'adopter et de mettre en œuvre un programme combattant l'« anglification » pour développer, chez les Canadiennes françaises et les Canadiens français de l'Ontario, un sentiment de solidarité.

La tenue du congrès de 1910 revêt une très grande importance dans l'histoire de l'Ontario français. C'est à ce moment-là que l'on fonde l'Association canadienne-française d'éducation d'Ontario (ACFEO), ancêtre de l'actuelle Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO). L'organisme se dote de structures bien définies, dont un énorme bureau composé de 25 membres choisis dans la région d'Ottawa, d'hommes à la présidence des sections locales, de tous les curés canadiens-français de la province, de professeurs de langue française de l'Université d'Ottawa, de responsables des institutions religieuses liées à l'enseignement, d'évêques, d'archevêques et de députés francophones de l'Ontario, actuels et anciens. L'exécutif de l'ACFEO, en nombre plus réduit, compte un président et deux vice-présidents. Le sénateur Napoléon-Antoine Belcourt est le premier à accéder à la présidence de l'ACFEO.

L'ACFEO ne perd pas de temps avant de se jeter dans la mêlée. Consciente des attaques menées contre les compétences du personnel enseignant des écoles bilingues, elle propose d'améliorer la qualité de l'enseignement que l'on y offre. L'Association exige la reconnaissance officielle des écoles bilingues, le prolongement de l'enseignement en français au palier secondaire, l'embauche d'inspecteurs bilingues, de même qu'une formation pédagogique satisfaisante donnée aux enseignantes et aux enseignants. Toutefois, la vigueur de ces revendications radicalise davantage la position des orangistes. Devant leurs inquiétudes croissantes, le premier ministre conservateur, James Whitney, menace de revenir sur son engagement d'augmenter les subventions destinées aux écoles séparées. Ce revirement de situation a pour conséquence de pousser un autre groupe dans le camp des adversaires des Canadiennes françaises et des Canadiens français de l'Ontario, soit le clergé irlando-catholique, dont les principaux porte-parole sont l'archevêque d'Ottawa, Charles Hugh Gauthier, l'évêque de Sault-Sainte-Marie, David Joseph Scollard, et, surtout, l'évêque de London, Michael Francis Fallon. Aux yeux des Canadiennes françaises et des Canadiens français de l'Ontario, l'opposition des Irlandais catholiques est d'autant plus inquiétante qu'ils disposent d'appuis importants au gouvernement Whitney. Voici que, probablement pour la première fois, leur opposition commune à l'enseignement en français permet aux orangistes et aux Irlandais catholiques de faire front commun.

La question de l'enseignement en français se transforme donc en un enjeu politique important, dont on débattra pendant la campagne électorale provinciale de novembre 1911. Au lendemain de la réélection des conservateurs de Whitney, l'évêque Fallon écrit personnellement au premier ministre pour exiger que l'anglais soit la seule langue permise dans les écoles de l'Ontario. Au Québec, on surveille de près les tensions dans la province voisine. Plusieurs politiciens, journalistes et autres intellectuels, comme Henri Bourassa, fondateur du journal *Le Devoir* de Montréal, n'hésitent pas à donner leur appui aux Canadiennes françaises et aux Canadiens français de l'Ontario et à dénoncer leurs adversaires. En 1912, à l'occasion du Congrès de la langue française de Québec, plusieurs intervenants, dont le prêtre-historien Lionel Groulx, étoile montante du mouvement nationaliste canadien-français, veulent que le rassemblement permette à toute l'Amérique française de se montrer solidaire de « nos frères » de l'Ontario.

Le 7 mars 1912, l'inspecteur Merchant présente les résultats de la deuxième enquête que lui a confiée le ministère de l'Éducation de l'Ontario. Cette fois, il a dû se rendre aux quatre coins de la province et visiter 269 écoles avant de rendre son rapport public. En bref, il conclut que les écoles bilingues sont peu efficaces, puisqu'elles enseignent mal l'anglais. Le 25 juin, au moment même où se déroule le Congrès de la langue française de Québec, le ministère de l'Éducation de l'Ontario adopte le Règlement 17.



Sénateur N.-A. Belcourt,
président de l'ACFEO.

L'affrontement (1912-1915)

Le Règlement 17 est une mesure administrative qui, hormis quelques exceptions, interdit l'enseignement du français et l'enseignement en français après les deux premières années. Dorénavant, la seule langue permise dans les salles de classe est l'anglais. Les inspecteurs bilingues, quant à eux, sont placés sous l'autorité de trois *supervising inspectors* angloprotestants. Légèrement modifié en 1913, le Règlement 17 sera confirmé par une loi en 1915.

La résistance franco-ontarienne se répand partout en Ontario, dans l'Est, le Nord et le Sud. C'est cependant à Ottawa qu'elle tiendra le coup le plus longtemps et qu'auront lieu les affrontements les plus spectaculaires. L'ACFEO, qui ne tarde pas à s'imposer comme le chef de la résistance, y installe son siège social et lance une campagne de désobéissance civile : en conseillant aux enseignantes et aux enseignants et aux conseillers scolaires d'ignorer tout simplement le Règlement 17 et de refuser d'admettre les inspecteurs angloprotestants dans les salles de classe, elle compte montrer sa détermination à faire reculer le gouvernement de l'Ontario. Ce dernier riposté à coups de menaces : ou il refusera de reconnaître les brevets d'enseignement des enseignantes et des enseignants dissidents, ou il supprimera les subventions aux écoles bilingues récalcitrantes.

L'ACFEO entend exercer une influence directe sur l'opinion publique en tenant, notamment, des manifestations et en organisant des rassemblements. En 1910, à l'occasion du congrès de fondation de l'ACFEO, ses membres ont aussi projeté de mettre sur pied un quotidien pour mobiliser la population franco-ontarienne et faciliter la transmission des consignes et des mots d'ordre de l'ACFEO.

Qu'en penses-tu?

De nos jours, le journal constitue-t-il toujours « le grand facteur de combat des temps modernes »?

Retour aux sources

Extrait du rapport officiel du Congrès d'éducation des Canadiens-Français d'Ontario de 1910

Pour donner l'union aux Canadiens-Français de cette province, pour établir entre eux une communauté d'idées et de sentiments, pour les faire se connaître, s'entendre, se comprendre et s'aider, en un mot, pour s'assurer le permanent succès du présent Congrès, il faut la fondation d'un journal canadien-français qui soit l'organe officiel de l'élément français de l'Ontario. Telle est l'opinion, voire la conviction du Comité des intérêts généraux de l'organisme préliminaire au Congrès actuel.

Le journal, voilà le grand facteur de combat des temps modernes! C'est par lui que les idées se répandent, que l'opinion publique se réveille, que droits et intérêts sont défendus et sauvegardés. Par lui aussi et surtout, on façonne la mentalité d'un peuple. Inutile de s'étendre longuement sur ce chapitre. C'est universellement connu et reconnu.

Ce projet voit finalement le jour en 1913, lorsque les Oblats d'Ottawa fondent le journal *Le Droit* avec le concours de l'Association canadienne-française d'éducation d'Ontario (ACFEO). Dès le départ, le journal prend l'allure d'une feuille de combat, à la manière du *Devoir* de Montréal qu'Henri Bourassa a fondé trois ans plus tôt et avec lequel il entretient, d'ailleurs, des liens très étroits. Le directeur-fondateur du *Droit* est le père oblat Charles Charlebois, l'un des plus farouches adversaires du Règlement 17, que l'on décrit souvent comme étant la « cheville ouvrière » de la résistance franco-ontarienne. Sa fougue est telle que ses supérieurs ecclésiastiques, inquiets, lui adressent souvent des remontrances.



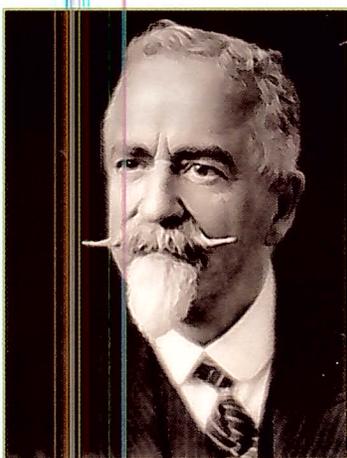
Bureau du journal *Le Droit*
Debout, au centre,
le père Charles Charlebois.

Le Droit, malgré ses faibles moyens, est combatif. L'ACFEO, à peine plus riche, fait ce qu'elle peut pour lui venir en aide, mais le journal doit s'en remettre à la communauté pour survivre. Dès sa fondation, la direction du journal organise une vaste campagne de souscription auprès des élites et des organismes qui partagent ses idées. Très rapidement, la direction se tourne vers le Québec qui contribuera fréquemment à alimenter la caisse du *Droit*, entre autres par l'entremise de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, de l'Association catholique de la jeunesse canadienne (ACJC) et du Comité permanent du Congrès de la langue française, fondé à Québec en 1912. Les Canadiennes françaises et les Canadiens français de l'Ontario obtiennent aussi l'appui de plusieurs membres influents du clergé canadien-français, dont le cardinal Louis-Nazaire Bégin de Québec, l'archevêque de Montréal, Paul Bruchési, l'archevêque de Saint-Boniface au Manitoba, Arthur Béliveau, et le théologien Louis-Adolphe Paquet de Québec. En janvier 1915, l'Assemblée législative du Québec proclame à l'unanimité son opposition au Règlement 17, alors que le premier ministre Lomer Gouin demande à son homologue ontarien de respecter les droits de la minorité canadienne-française.

En septembre 1914, après la réélection des conservateurs, la Commission des écoles séparées d'Ottawa ferme toutes les écoles séparées, anglaises-françaises ou bilingues, de la ville, décision qui touche environ 8 000 élèves. Il faut obtenir une injonction de la Cour suprême de l'Ontario pour obliger la Commission à les rouvrir. Quant aux élèves, ils

refusent toujours que des inspecteurs anglophones les visitent, préférant s'évader par la porte, l'échelle d'incendie ou la fenêtre plutôt que de les rencontrer. Jusqu'en 1915, le ministère de l'Éducation de l'Ontario éprouve beaucoup de difficulté à faire respecter le Règlement 17, surtout à Ottawa.

Le combat s'enlise (1915-1919)



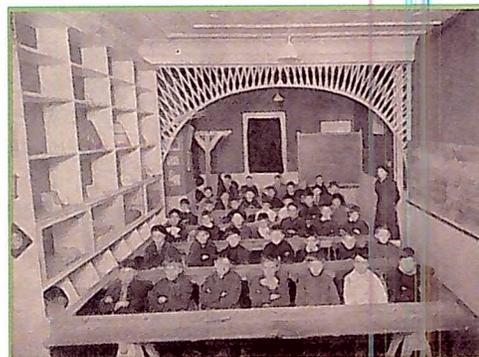
Samuel Genest.

Faute de moyens, plusieurs conseils scolaires de l'Ontario sont contraints de céder aux pressions du gouvernement ontarien et d'appliquer le Règlement 17. Pour sa part, la Commission des écoles séparées d'Ottawa, que préside Samuel Genest, réussit mieux sa campagne de désobéissance, au grand désespoir de la minorité irlandaise. Après que le gouvernement lui a coupé les vivres, la cour émet l'injonction Mackell, lui interdisant d'emprunter aux marchés financiers pour compenser ses pertes de revenus. L'ACFEO conteste cette mesure devant la Cour suprême de l'Ontario. Peine perdue. La décision, accablante, est rendue en novembre 1914 : le juge affirme que le Règlement 17 est bel et bien légitime et que l'injonction sera maintenue, car la Commission des écoles séparées d'Ottawa est en violation de la loi. Déçue, mais pas résignée, l'ACFEO porte l'affaire devant le Conseil privé de Londres, le plus haut tribunal de l'Empire britannique.

Les Canadiennes françaises et les Canadiens français de l'Ontario ne sont pas les seuls à militer. Les orangistes n'entendent pas lâcher prise, pas plus que les Irlandais catholiques. C'est ainsi que ce conflit, d'abord linguistique et culturel, se transforme en conflit religieux. En 1915, vu la division qui sévit entre les ailes canadienne-française et irlandaise du clergé de l'Ontario, le pape Benoît XV demande à son représentant au Canada, le délégué apostolique Pellegrino Stagni, d'enquêter sur la situation en vue de rétablir l'harmonie au sein de l'Église ontarienne. Bien qu'il se dise ouvert aux revendications des Canadiennes françaises et des Canadiens français, le délégué prend plutôt le parti du clergé irlandais en affirmant que l'enseignement en français ne dispose d'aucune protection légale ou constitutionnelle et que la sauvegarde d'une école catholique est plus importante que celle d'une école de langue française ou bilingue. En 1915, l'ACFEO fait parvenir une supplique au pape, lui demandant d'intervenir en faveur des Canadiennes françaises et des Canadiens français de l'Ontario. Dans une lettre qu'il adresse aux évêques du Canada l'année suivante, Benoît XV, soucieux de rétablir la concorde parmi ses ouailles, dit reconnaître la justesse de la cause canadienne-française de l'Ontario, mais ajoute que le gouvernement de l'Ontario a le droit d'exiger que tous les élèves apprennent l'anglais. Cette position ambiguë sème la consternation chez les militantes et les militants canadiens-français, tant en Ontario qu'au Québec.

Devant le refus de la Commission des écoles séparées d'Ottawa de s'avouer vaincue, le gouvernement de l'Ontario la dissout, en 1915, pour la remplacer par un comité de trois membres non élus, que les Canadiennes françaises et les Canadiens français de l'Ontario surnommeront avec dérision la « Petite Commission ». L'ACFEO, sous la présidence du sénateur Philippe Landry, en contestera la légitimité devant les tribunaux. Entre-

temps a lieu un épisode haut en couleur, soit la célèbre affaire des « épingles à chapeau ». En janvier 1916, plusieurs parents, dont des mères de famille armées de leur épingle à chapeau, investissent l'école Guigues d'Ottawa dans le but d'empêcher le président de la « Petite Commission », Arthur Charbonneau, d'en prendre possession. Ces femmes se mobilisent pour se porter à la défense de Béatrice et de Diane Desloges, institutrices de l'école Guigues, qui ont décidé de braver un jugement des tribunaux leur interdisant d'y travailler. Le « siège de l'école Guigues » se solde par la victoire étonnante de ces femmes qui forcent Charbonneau et les policiers venus l'épauler à battre en retraite.



Classe de M^{lle} Diane Desloges.

Le mois suivant, plusieurs milliers d'élèves vont manifester dans les rues d'Ottawa dans le but d'exiger que leurs enseignantes et leurs enseignants, qui n'ont touché aucun salaire depuis l'émission de l'injonction Mackell, soient rémunérés. Le président de la Commission des écoles séparées d'Ottawa, Samuel Genest, décide de verser leur salaire aux enseignantes et aux enseignants, malgré l'interdiction des tribunaux. Ce geste lui vaut d'être traduit en justice en 1917. Refusant de répondre aux questions qu'on lui pose, il est accusé d'outrage au tribunal.

La lutte pour le français à Ottawa

Il faut tout un gouvernement,
Sa police et ses commissaires,
Pour affronter un régiment
De si jolis petits corsaires,
Aussi là-bas ce grand danger
Met en émoi toutes les Loges...
Difficiles à déloger
Ces deux demoiselles Desloges!

Pour former des petits Français
À cœur robuste, à leur image,
Elles ne craignent ni procès,
Ni la prison, ni le chantage.
Ô cruauté, ne point songer
Qu'elles font de la peine aux Loges...
Difficiles à déloger
Ces deux demoiselles Desloges!

Elles ont pour elles le droit.
Car elles ont l'âme française.
Aussi voient-elles sans effroi
Les luttes de mil neuf cent seize
Et refusent de transiger
En dépit de toutes les Loges...
Difficiles à déloger
Ces deux demoiselles Desloges!

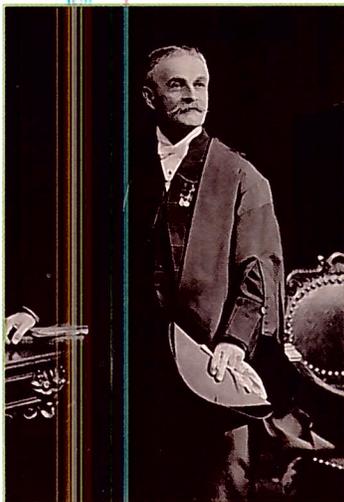
Poème d'Adolphe Poisson, *Le Droit*, 22 janvier 1916.



Manifestation d'écoliers devant l'école Brébeuf, février 1916.

Ces épisodes ne sont pas les seuls faits d'armes de la population franco-ontarienne. En 1916, à Green Valley, dans l'Est ontarien, on fonde une « école libre » à la suite de la décision de Londres de maintenir l'injonction interdisant à l'institutrice de toucher son salaire. En 1917, les paroissiennes et les paroissiens de Ford City, dans le sud de l'Ontario, décident d'interdire à leur nouveau curé, François-Xavier Laurendeau, l'accès à l'église, l'accusant de se soumettre servilement à son évêque, M^{gr} Fallon. La résistance au Règlement 17 ne regroupe donc pas que les membres de l'élite franco-ontarienne, mais s'étend également aux classes populaires.

À la suite des échecs répétés qu'elle essuie devant le gouvernement et les tribunaux ontariens, l'ACFEO redouble d'effort pour faire entendre sa cause à l'extérieur de la province. L'appui du Québec ne se dément pas : le premier ministre Gouin autorise les commissions scolaires du Québec à contribuer à la caisse des écoles dissidentes; sous l'impulsion des nationalistes canadiennes-françaises et canadiens-français du Québec, on organise de nouvelles campagnes de souscription qui permettent d'amasser plusieurs milliers de dollars. L'Association catholique de la jeunesse canadienne (ACJC) fait circuler une pétition demandant au gouvernement fédéral d'intervenir pour désavouer le Règlement 17. À l'hiver 1916, une foule de 5 000 personnes se rassemble devant le parlement d'Ottawa pour demander au premier ministre Robert Borden de rendre justice aux Canadiennes françaises et aux Canadiens français de l'Ontario. Les autorités fédérales, pourtant, refuseront de se mêler d'une affaire qu'elles considèrent comme étant strictement provinciale. Le 22 mai 1916, le président de l'ACFEO, Philippe Landry, abandonne la présidence du Sénat en vue de maintenir son indépendance totale dans la défense des droits scolaires des Canadiennes françaises et des Canadiens français de l'Ontario.



Sénateur Philippe Landry.

En novembre 1916, après plusieurs mois d'attente, le Conseil privé de Londres se prononce enfin sur la crise scolaire. D'une part, il déclare le Règlement 17 parfaitement constitutionnel et, d'autre part, il annule la loi ayant créé la « Petite Commission », et ordonne la restitution de tous les biens de la commission scolaire déchue. Il s'agit d'une bien mince consolation pour les Canadiennes françaises et les Canadiens français de l'Ontario qui comprennent que la lutte n'est pas terminée.

La lutte continue (1920-1927)

Tous ces agissements surviennent pendant la guerre en Europe. Depuis 1914, le gouvernement fédéral de Robert Borden a engagé le Canada dans la Première Guerre mondiale, décision qui divise profondément le pays. D'une part, une bonne partie de la population canadienne-anglaise

soutient que le pays doit appuyer sans condition sa mère patrie, la Grande-Bretagne, dans son combat contre l'Allemagne et, d'autre part, les nationalistes canadiens-français de toutes les provinces exigent que le Canada affirme son indépendance à l'égard de la Grande-Bretagne. Pourquoi les Canadiens français risqueraient-ils leur peau sur les champs de bataille européens, demande-t-on, alors qu'en Ontario on s'applique à violer leurs droits les plus fondamentaux? En 1917, se heurtant à l'étiollement du recrutement volontaire, le gouvernement Borden, dont les Canadiennes françaises et les Canadiens français sont presque entièrement exclus, adopte une loi sur le service militaire obligatoire. La « crise de la conscription » qui s'ensuit provoque des affrontements parfois violents entre les deux peuples fondateurs. À Québec, en 1918, l'armée ouvre le feu sur une foule protestant contre la conscription, faisant cinq morts et plusieurs blessés. Aux yeux des Canadiennes françaises et des Canadiens français de l'Ontario, le Règlement 17 paraît plus odieux que jamais.

Toutefois, la fin de la guerre provoque un changement d'attitude dans les milieux angloprotestants. Durant les années 1920, le Canada, qui émerge du conflit avec un tout nouveau sentiment de confiance et de maturité, cherche à obtenir son entière indépendance à l'égard de la Grande-Bretagne. Le *Statut de Westminster*, qu'adopte le Parlement britannique en 1931, la lui accorde officiellement. Peu à peu, les milieux intellectuels et politiques du Canada anglais changent leurs anciennes convictions impérialistes pour un nationalisme strictement canadien, comme l'exigent les Canadiennes françaises et les Canadiens français depuis plusieurs années déjà. Cependant, l'unité de cette « nouvelle » nation est menacée par le fossé qui s'est creusé entre les deux peuples fondateurs durant la crise de la conscription. Au début des années 1920, de nombreuses voix, craignant que les torts infligés à l'unité nationale durant la guerre ne soient irréparables, s'élèvent pour critiquer le sort réservé aux Canadiennes françaises et aux Canadiens français de l'Ontario. En 1921, un groupe d'angloprotestants fondent la Unity League pour favoriser la « bonne entente » entre les deux principaux groupes linguistiques du pays. La Unity League donne en exemple le comportement du Québec à l'égard de sa minorité angloprotestante, dont les institutions n'ont jamais été menacées, pour pousser le gouvernement de l'Ontario à améliorer le traitement qu'il inflige à sa minorité francophone.

Cette brèche dans le mur angloprotestant n'amène pas les Canadiennes françaises et les Canadiens français de l'Ontario à abandonner leur vigilance, bien au contraire. L'ACFEO, que préside de nouveau le sénateur Belcourt, est au bord de la faillite. Les frais juridiques de ses 200 recours en justice ont beau s'élever à plus de 50 000 \$, l'Association refuse tout de même de baisser les bras. En 1923, en pleine crise scolaire, l'Université d'Ottawa a l'audace d'ouvrir une école normale pour former les futurs enseignants et enseignantes des écoles bilingues... qui n'existent plus, selon le gouvernement de l'Ontario. À peu près au même moment survient un autre épisode qui marquera profondément la mémoire collective franco-ontarienne. À Pembroke, la commission scolaire décide, avec l'appui de l'évêque irlandais, de congédier la seule institutrice